

*Ordonnance Souveraine n° 2.465 du 17 novembre 2009
accordant la Médaille d'Honneur.*

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance du 5 février 1894 instituant une
Médaille d'Honneur, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 378 du 7 avril 1951
instituant une Agrafe des Services Exceptionnels,
modifiée ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille d'Honneur en Vermeil est accordée à :

MM. Gilles CONVERTINI, Lieutenant à la
Compagnie de Nos Carabiniers,

Jean-Marc TOSCAN, Maréchal des Logis-chef
à la Compagnie de Nos Carabiniers,

MM. Richard MARANGONI, Commissaire de Police,
 Antoine LIRON, Commandant-Inspecteur de Police,
 Serge OLAGNERO, Capitaine-Inspecteur de Police,
 Christian GHIRARDI, Lieutenant-Inspecteur de Police,
 Stéphane DELAYGUE, Major de Police,
 Patrick LUTHEN, Major de Police,
 Pascal LETAN-JOUBERT, Brigadier-chef de Police,
 Jacques NINI, Brigadier-chef de Police,
 Rodolphe LIMBACH, Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers,
 Jean-Pierre TEDESCHI, Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers,
 Philippe GUIGNON, Brigadier de Police,
 Alain SACANY, Adjudant-chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,
 Jean-Pierre AIME, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,
 Bruno FLAMANT, Sapeur-pompier Première Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,
 Christian BOISDENGHIEN,
 Bruno COIA,
 Pascal PEGLION,
 Michel ROUBERT,
 Pierre-Marie SAUVAIGO,
 Jean-Luc TRIGOT,
 Jean-Philippe ZENATI,
 Marc DA SILVA, Ancien Sous-brigadier de Police,
 Didier MIGLIORETTI, Sapeur-pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,

Sous-Brigadiers
de Police

MM. Hervé ANSALDI,
 Fabien BOISDENGHIEN,
 Patrick DARFEUILLE,
 Philippe LOISELET,
 Stefano MERCATI,
 Stephan SOL,
 Jean-Albert VASSE,
 Paul ROUX, Ancien Agent de Police.

Agents
de Police

ART. 2.

La Médaille d'Honneur en Argent est accordée à :

MM. Pascal MURRIS, Capitaine-inspecteur de Police,
 Christophe MARECHAL, Capitaine-inspecteur de Police,
 Bruno FIORE, Capitaine-inspecteur de Police,
 Lionel REA, Sergent-chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,
 Serge SEPE, Sergent-chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,
 Patrice BIAGI, Brigadier-chef de Police,
 Bruno VOGELSINGER, Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers,
 Daniel DAZIANO, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,
 Jean-Marc OBERDORFF, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,
 Frantz SCHOUFT, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,
 Olivier ARCIN, Carabinier de Première Classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,
 Marc BOSUIOC, Carabinier de Première Classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,
 Eric CUIF, Carabinier de Première Classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,
 Thierry DIAS DA CRUZ, Carabinier de Première Classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,

MM. Stéphane HAMONIC, Sapeur-pompier de Première Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,
 Pascal DEL TAGLIA, Sous-brigadier de Police,
 Alain HURTREL,
 Pierre BARBAGELATA,
 Jean-Michel BOFFANO,
 Bruno BOSCAGLI,
 Thierry GRAVEROT,
 Jean-François LARROQUE,
 Eric ROSPOCHER,
 Philippe TURNY,
 Laurent BARUTELLO,
 Jean-Pierre BIANCUCCI,
 Christian BRUNETTI,
 Stanislas MAY,
 André ROBILLIART,
 Philippe RUBINO-MOYNER,
 Laurent SAFONOFF.

Agents
de Police

ART. 3.

La Médaille d'Honneur en Bronze est accordée à :

MM. Patrice JACOB, Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,
 Nicolas LHOTEL, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,
 Philippe ROUZE, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers,
 Jean-Christophe AGOSTA, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,
 Gregory ARCIN, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,
 Philippe DAGNES, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,
 Dimitri VIRY, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers,

MM. Yvan BERNINI,
 Jean-Philippe CALMELS,
 Stéphane GOTI,
 Laurent TORNEL.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-sept novembre deux mille neuf.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :
 J. BOISSON.